



 **Chiro**Suisse

2020 Rapport annuel

Sommaire

Éditorial	1
Relever les défis	2
Assurer l'avenir	3
Développement d'une base de données fondamentales solide	4
NewIndex – le reporting du cabinet	4
ChiRoKo – ou : combien me coûte mon cabinet ?	4
Politique et procédures de consultation	5
Réseautage dans des conditions difficiles	6
Changement de stratégie pour la campagne ChiroRecruit	8
Créer l'union	9
Définition « Swiss made » de la chiropratique	10
Des plateformes pour la formation, la formation postgrade et la formation continue	11
Ancrage international et entretien des contacts	12
Développer la chiropratique	13
Des projets prometteurs avec les partenaires tarifaires	14
De nombreuses premières dans la recherche en chiropratique	15
La chiropratique dans le service d'orthopédie de la clinique bernoise du Sonnenhof	16
Le nouveau département de chiropratique au CHUV	16
Se présenter en tant qu'organisation	17
Communication interne	18
En bonne posture pour affronter le futur	19
Service dédié aux membres	20
Taskforce COVID-19	21
Organes et structure	22
Finances	24
Abréviations	28

Éditorial



L'année a été mouvementée. Les chiropraticien*nes suisses ont aussi durement été touchés par la crise du COVID-19. Il a notamment fallu cesser le travail dans une large mesure durant le premier confinement au printemps. Seules les consultations d'urgence pouvaient encore avoir lieu.

Sur le plan de la politique professionnelle, le défi était de fournir en permanence des informations actuelles aux membres et de leur donner des recommandations et instructions claires concernant leurs droits et devoirs. Représentant la profession médicale qui compte le moins de praticien*nes en Suisse, ChiroSuisse a dû exiger sans ambiguïté auprès des autorités sanitaires cantonales et fédérales l'intégration de la chiropratique dans le gestion de la crise. Cette dernière a été et demeure une opportunité de démontrer le rôle important des chiropraticien*nes en tant que primo-intervenant*es dans le domaine des troubles neuro-musculo-squelettiques.

Dr Thomas Thurnherr
Président ChiroSuisse



Les grands défis du système de santé actuel sont liés aux maladies chroniques, à la sédentarité et au vieillissement de la population – c'était une opinion largement répandue jusqu'à fin 2019. C'est dans la douleur et à contrecœur que nous avons dû accepter, au cours de l'exercice 2020, que les maladies infectieuses sont encore capables de transformer les sociétés du monde entier en très peu de temps, même de nos jours.

La réaction de ChiroSuisse à la pandémie n'est pas ancrée dans la stratégie qui vient d'être élaborée, contrairement à toutes les autres activités qui seront traitées en priorité au cours des cinq années à venir. L'assemblée générale du 9 mai 2020, dont l'organisation virtuelle a été une réussite, a approuvé à une large majorité l'orientation et les objectifs de l'association. Exploiter les bons champs de travail parmi tous les domaines possibles et disposer de réserves suffisantes pour atteindre les objectifs constitue un grand défi. C'est précisément cette tâche qui rend passionnant le travail pour une petite association.

Sabine Schläppi
Directrice exécutive / CEO ChiroSuisse

Relever les défis

En 2020, ChiroSuisse a élaboré une stratégie qui fournit la base d'une planification annuelle rigoureuse. Ce rapport annuel présente les objectifs

et mesures des quatre défis stratégiques définis. Il est subséquemment divisé par chapitres pour lesquels une brève explication est donnée.



Extrait de la stratégie 2020–2025 de ChiroSuisse

Assurer l'avenir

Le recrutement d'une relève est indispensable pour « assurer l'avenir » de la formation et la croissance de la profession. A cela, s'ajoute la coopération avec les assurances et les acteurs politiques dans le domaine de la santé.





NewIndex – le reporting du cabinet

Un premier contrat entre ChiroSuisse et NewIndex a déjà été signé en 2017. Il portait sur la mise en place d'une collecte et analyse des données relatives aux prestations fournies par les chiropraticien*nes.

Le contrat a été élargi en 2020. Il y a désormais trois reportings: un reporting de l'association, un reporting du cabinet ainsi qu'un monitoring. Ce dernier est central pour la surveillance du coût global. Fin 2020, NewIndex avait enregistré 196 cabinets chiropratiques qui participent au reporting.

Développement d'une base de données fondamentales solide

Une base de données étayées et représentatives est essentielle dans les négociations avec les caisses maladie. Cela s'est notamment vu lors des négociations intenses menées par le groupe tarifaire l'année dernière qui ont débouché sur une adaptation de la structure tarifaire. Il est alors apparu qu'aucune autre négociation ne sera possible sans données fondées supplémentaires. De plus, en signant le contrat de la structure tarifaire, ChiroSuisse s'est engagée à maintenir un coût global de +/-5 % par rapport aux années précédentes. Dans le cas contraire, le tarif sera adapté.

En 2019 et 2020, Helsana a réalisé des audits de rentabilité. Ici aussi, il est apparu clairement que, pour empêcher des demandes en restitution de la part des caisses-maladie, il faut améliorer les informations aux membres en ce qui concerne leurs données de prestation. Ces contraintes impliquent le développement d'une base de données fondamentales solide.

ChiRoKo – ou : combien me coûte mon cabinet ?

Sur la base de la RoKo (Rollenden Kostenstudie : enquête permanente sur les coûts), la Caisse des médecins a développé, en collaboration avec ChiroSuisse, un formulaire permettant la collecte de données des cabinets chiropratiques qui s'appelle ChiRoKo. Après un pré-test portant sur des cabinets sélectionnés, le questionnaire définitif a pu être achevé en septembre. À l'occasion de l'assemblée générale virtuelle, Mme Brenn Tremblay, présidente de la direction de la Caisse des médecins, a présenté la collecte de données. Les données sont anonymisées et la confidentialité des données des cabinets est garantie. Jusqu'à fin 2020, 34,2 % des membres avaient communiqué leurs données. Les premières analyses des cabinets seront envoyées en 2021 aux membres qui participent.



Politique et procédures de consultations

Depuis la mise en vigueur de la loi fédérale sur les professions médicales universitaires (LPMéd) en 2007, la chiropratique est ancrée dans la législation suisse comme l'une des cinq professions médicales universitaires. Il s'agit d'une position privilégiée qu'il convient de conserver. Pour cela, il faut régulièrement procéder à une lecture critique des consultations et rapports fédéraux et cantonaux. Sinon, la chiropratique encourt encore trop souvent le risque d'être oubliée.

Des communiqués réguliers sont tout aussi importants, qu'ils soient médiatiques ou politiques. Une interpellation a été déposée par la Conseillère nationale Yvonne Feri lors de la dernière session

parlementaire. Elle constitue une base importante pour souligner la pertinence de la profession lors des entretiens avec les autorités fédérales et assureurs.

En 2020, ChiroSuisse a répondu à quatre procédures de consultation concernant des projets fédéraux dans le but de préserver l'autonomie et l'indépendance professionnelles. Les membres ont été consultés au sujet d'un projet particulièrement important pour les chiropraticien*nes concernant le premier point de contact. Les procédures de consultation sont désormais mises en ligne sur le site internet ChiroSuisse.

Interpellation « Troubles musculo- squelettiques »



Yvonne Feri, Conseillère nationale

Photo: màd

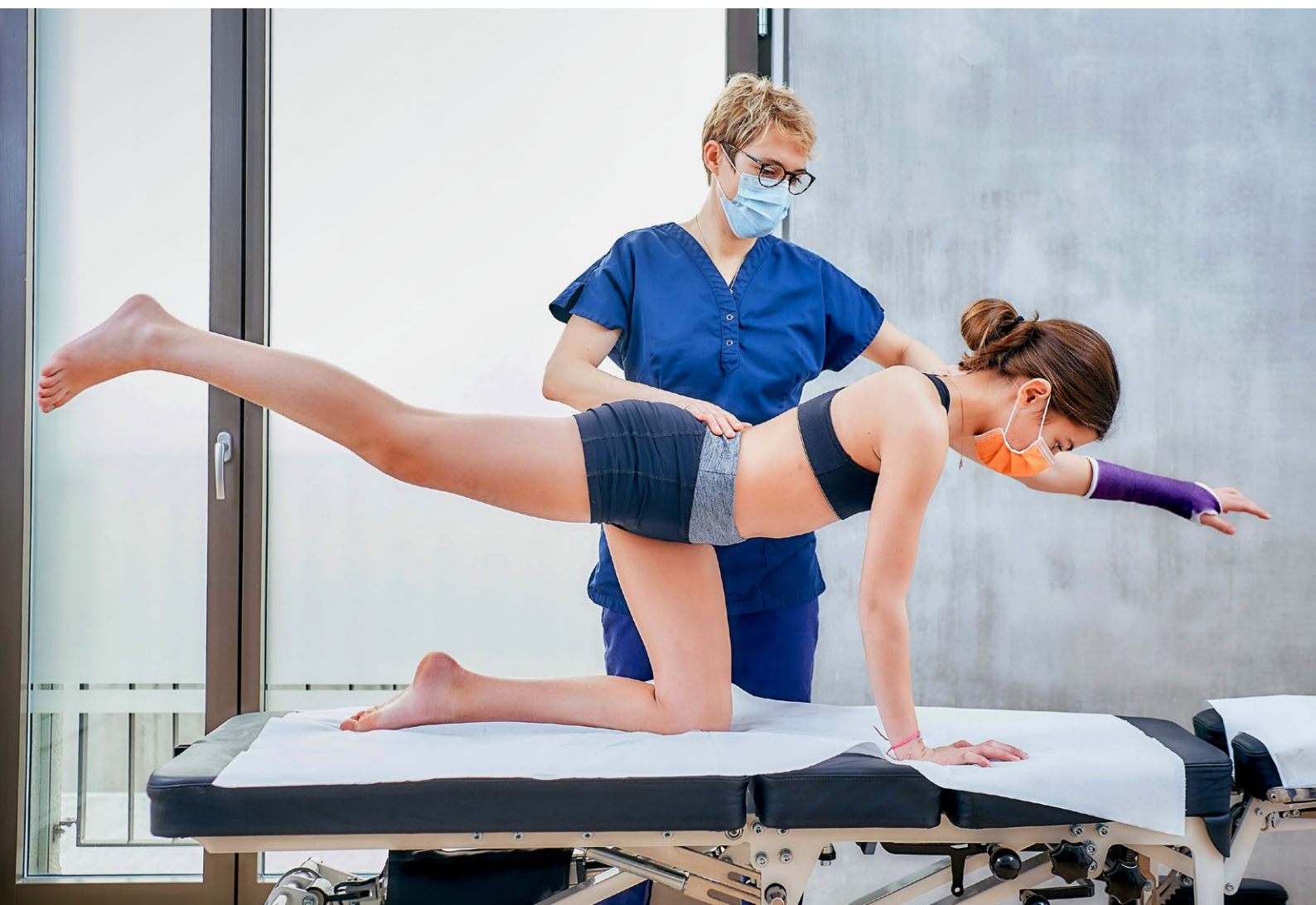
La Conseillère nationale Yvonne Feri a déposé le 5 mars 2020 l'interpellation 20.3058 « Troubles musculo-squelettiques ». Elle y demande des renseignements quant à la situation des soins des personnes atteintes. Entre autres, elle pose la question « Le Conseil fédéral est-il d'accord pour admettre qu'en matière de TMS (troubles musculo-squelettiques), un recours éclairé à la chiropratique permettrait de réaliser des économies considérables ? ».

Réseautage dans des conditions difficiles

Le président et la directrice exécutive avaient entamé leur Tour de Suisse pour rendre visite aux associations cantonales. En février, ils ont été reçus par l'association genevoise présente au grand complet. Un échange direct a permis d'aborder des sujets brûlants comme les audits de rentabilité réalisés par Helsana, l'évolution de l'association ainsi que la nouvelle organisation de communication et le projet ChiroRecruit. En raison de la crise sanitaire, il a fallu reporter les autres visites prévues.

Grâce au nouveau département de la communication interne, nous avons pu établir ou approfondir de nombreux contacts.

ChiroSuisse rencontre deux fois par an les président*es et directrices et directeurs des professions médicales pour discuter de sujets communs. Cette année, il s'agissait notamment des tâches assumées et solutions trouvées par les associations dans la gestion de la pandémie.



ChiroSuisse fait partie du comité de l'Union Suisse des professions libérales. Ici aussi, le thème du COVID-19 a été abordé en se focalisant sur les conséquences économiques sur les professions libérales. ChiroSuisse a cosigné une lettre adressée au Conseil fédéral par cette organisation faitière.

L'engagement au sein de la Plateforme inter-professionnalité, au comité de l'Alliance pour la santé en Suisse et ainsi qu'au conseil d'experts de Santé publique Suisse est destiné à faire valoir les demandes de la chiropratique dans toutes les branches de la santé publique. L'Alliance a approuvé un document sur le thème de l'exercice physique rédigé par la Dre Mirjam Baechler.

Après une intervention en ce sens, ChiroSuisse a pu participer pour la première fois au Forum soins médicaux de base.

L'OFSP a été visité dans le cadre d'une rencontre annuelle. Deux points essentiels ont été abordés : l'inscription des « Organisations de la chiropratique » dans l'OAMal ainsi que la possibilité d'inscrire des certificats de capacité au registre des professions médicales.

La rencontre annuelle avec la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé a eu lieu en début d'année. Les questions concernant le financement de la formation postgrade ont notamment été abordées avec Michael Jordi et Brigitta Holzberger.

Pour finir, des entretiens personnels avec les deux représentantes de la CSSS-CN, Yvonne Feri et Ruth Humbel, ainsi que la Conseillère nationale Katja Christ, qui vient d'être élue, nous ont permis de les sensibiliser aux préoccupations de notre profession.



Sabine Schläppi, CEO ChiroSuisse

Photo: mäd

EST-CE QUE LES ÉTUDES DE MÉDECINE CHIROPRATIQUE TE CORRESPONDRAIENT?



RÉPONDS AU QUITZ ET AVEC UN PEU DE CHANCE GAGNE UNE APPLE WATCH!

On est sur Instagram @chirosuisse

study-chiropractic.ch Balgrist Universität Zürich ChiroSuisse Universität Zürich

Changement de stratégie pour la campagne ChiroRecruit

Les journées d'information sur les études en début d'année ont encore pu se dérouler sur place. Ainsi, il y a eu beaucoup de personnes intéressées inscrites sur les listes d'information à Bâle, Lausanne et Lugano. La journée d'information de l'Université de Zurich début septembre a ensuite eu lieu sous forme virtuelle. Les futur*es étudiant*es ont pu visionner une présentation et deux vidéos sur les études de chiropratique sur une plateforme virtuelle. Ils ont eu la possibilité de poser des questions au sujet des études de chiropratique grâce à un Live Chat. Des étudiant*es et des chiropraticien*nes ont fourni des réponses compétentes.

En septembre, 25 étudiant*es ont débuté leurs études de chiropratique à l'Université de Zurich – un résultat satisfaisant. Il faut cependant absolument poursuivre les efforts pour recruter plus d'étudiant*es dans toute la Suisse. Le recrutement des futur*es étudiant*es en chiropratique doit à nouveau se faire davantage par des contacts directs.

La Taskforce ChiroRecruit, qui n'a eu que des réunions en ligne en raison des circonstances liées au COVID-19, a décidé de s'adresser directement aux futur*es bacheliers et bachelières. La campagne initiée sur les réseaux sociaux n'a pas apporté les fruits escomptés et ne sera donc pas poursuivie. Le changement de stratégie sera également conforme au budget réduit de ChiroRecruit : L'IFEC a suspendu sa contribution de 20'000 €/an. En revanche, une demande de financement de Thomas Thurnherr auprès de l'ECU a été approuvée par le conseil général de l'ECU. Pour ChiroRecruit et le projet de formation à Lausanne, ChiroSuisse bénéficiera d'un montant total de 107'400 € répartis sur cinq ans.

Thomas Thurnherr a confié la direction de ChiroRecruit à Charlotte Schläpfer. Avec ses connaissances dans le domaine de la communication, elle veillera à ce que ce projet soit coordonné et poursuivi de manière à atteindre le but recherché.

Créer l'union

Le défi «Créer l'union» prévoit d'impliquer tous les membres. Dans ce but, nous avons mené une discussion pour trouver une définition uniforme de ce qu'est la chiropratique. La formation, la formation postgrade et la formation continue contribuent à atteindre l'objectif d'une chiropratique de haut niveau, tout comme les échanges avec les organisations faïtières internationales ECU et WFC.



Définition « swiss made » de la chiropratique

Plus de 120 ans sont passés depuis la création de la profession « chiropratique ». Il n'est plus possible d'envisager notre système de santé sans les chiropraticien*nes. En Suisse, ils-elles bénéficient d'une excellente réputation. Ils-elles sont solidement ancrés dans la législation en tant que professionnels médicaux.

Ce qui a fait défaut jusqu'à présent était une définition faisant l'unanimité auprès des membres de ChiroSuisse. Il y a certes des définitions au niveau des organisations faîtières internationales, mais les exigences vis-à-vis de la profession en Suisse sont nettement plus élevées que dans la plupart des autres pays.

Lors de l'assemblée générale du 7 mai 2020, les membres de ChiroSuisse ont pour la première fois approuvé une définition « swiss made » de leur profession :

« La chiropratique est une profession médicale universitaire s'intéressant au système musculo-squelettique. Les chiropraticien*es sont expert*es dans le diagnostic, le traitement et la prévention des troubles mécaniques du système musculo-squelettique et de leurs conséquences sur le fonctionnement du système nerveux et sur la santé générale. L'accent est mis sur les techniques de traitement manuel, y compris la manipulation articulaire. »



Plateformes la pour formation, formation postgrade et formation continue

Une grande partie des cours de formation postgrade ainsi que la Continuing Education Convention (CE) 2020 ont dû se faire en ligne en raison de la pandémie de COVID-19. Pour ce faire, l'Académie a rapidement mis sur pied une plateforme dédiée à la formation postgrade ainsi qu'une autre vouée à la formation continue. Grâce à ces deux plateformes, il a finalement été possible de réaliser en ligne 20 cours de formation postgrade, un cours de formation continue ainsi que la convention CE avec 300 participants.

Programme de formation postgrade

Un total de 34 assistant*es ont participé au programme de formation postgrade durant l'année écoulée. 27 cours ont été proposés dans le module 2 et 11 cours dans le module de base. L'académie profite de l'occasion pour remercier tous les membres qui s'engagent en faveur de la formation postgrade.

Suite aux ordonnances liées au COVID-19, il a fallu reporter l'examen de formation postgrade du mois d'avril au mois d'octobre 2020. Les 8 candidat*es de la promotion 2017 ont tous réussi leur examen.

De plus, un examen en radioprotection a eu lieu à l'Académie en octobre. Tous les 10 candidat*es ont réussi leur examen.

Programme de formation continue

Il a aussi fallu réduire fortement le programme de formation continue. Un programme de remplacement en ligne a été composé pour la convention CE 2020. Les cours de technique initialement prévus ont dû être reportés en 2021. Outre le congrès en ligne, seul un cours en ligne traitant de la cybersanté ainsi qu'un cours à l'Académie de Berne avec le thème douleurs et communication ont pu être organisés.



Autres activités

Durant l'année, le groupe de travail mesures de compensation a répondu à quatre requêtes de la MEBEKO concernant des demandes de reconnaissance.

Département de médecine chiropratique, Balgrist

Au printemps 2020, la polyclinique a été remodelée et deux salles de traitement supplémentaires ont été créées, l'une pour les stagiaires et l'autre pour les Clinical Fellows. En cet été 2020, la polyclinique a pu accueillir 13 stagiaires, sa plus grande cohorte à ce jour.

2054
Nouveaux patients



13 867
Suites de traitement



Analyse du département de médecine chiropratique de Balgrist

01.01.–31.12.2020



Ancrage international et entretien des contacts

En Suisse, la chiropratique est considérée comme l'une des cinq professions médicales indépendantes. De nos jours, les études sont certes étroitement liées aux études en médecine humaine, mais sur le plan historique, la chiropratique est née en-dehors de la médecine conventionnelle pour devenir, depuis sa création il y a plus de 120 ans, une profession médicale autonome et basée sur des preuves scientifiques. Cette autonomie est consolidée par l'existence des associations faïtières internationales de la chiropratique. Celles-ci défendent les intérêts des associations nationales depuis des décennies, permettant ainsi des échanges systématiques sur des thèmes spécifiques, p. ex. la formation, la recherche, la mise en place de conditions cadres en matière de politique professionnelle.

En tant qu'association professionnelle, ChiroSuisse représente près de 100 pour-cent des chiropraticien*nes exerçant en Suisse et nous sommes membre actif de la fédération mondiale (World Federation of Chiropractic, WFC) et de la fédération européenne (European Chiropractors' Union, ECU). Dans les deux organisations faïtières, la Suisse occupe un rôle de précurseur, compte tenu des jalons déjà atteints, contribuant ainsi activement au développement global de la profession. C'était surtout durant la pandémie mondiale du COVID-19 que la solidarité internationale a eu une grande importance.

Développer la chiropratique

Le développement de la profession se focalise sur l'idée d'encourager la recherche clinique axée sur la pratique, tout en se concentrant sur de nouvelles questions scientifiques. Nous favorisons de nouveaux modèles pratiques, surtout dans le domaine de la coopération interdisciplinaire, de même que la coopération avec les assurances.



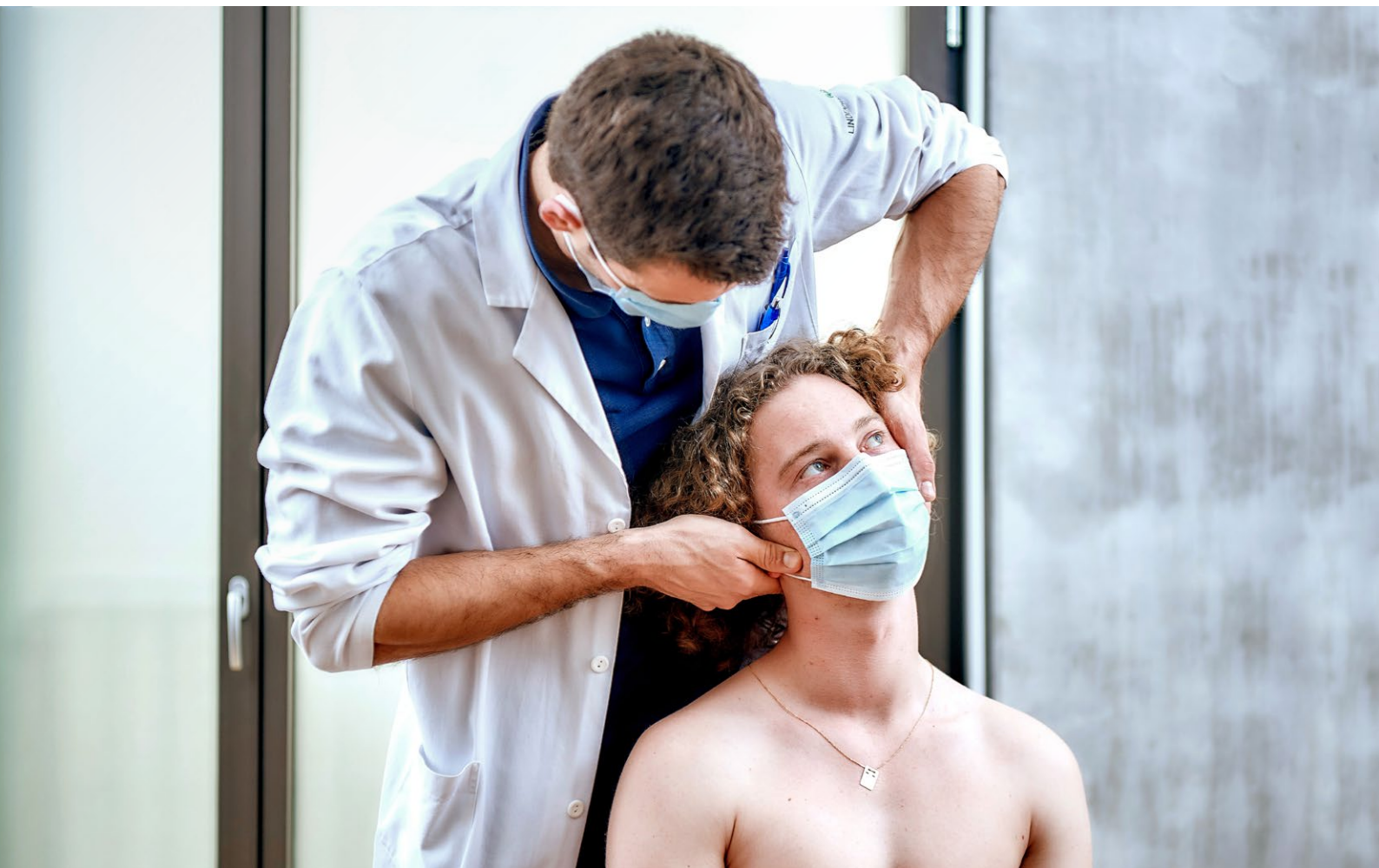
Des projets prometteurs avec les partenaires tarifaires

En Suisse, les prestations des chiropraticien*nes sont prises en charge par l'assurance maladie obligatoire entre autres. La loi sur l'assurance-maladie prévoit que ces prestations doivent être efficaces, appropriées et économiques (art. 32 LAMal). Conformément à ces dispositions, les conventions tarifaires entre ChiroSuisse et divers partenaires tarifaires prévoient que des activités communes doivent avoir lieu dans le cadre de l'assurance qualité.

Cette année, ChiroSuisse s'est efforcée de multiplier les contacts avec diverses assurances maladie pour répondre à ces obligations. Une coopération particulièrement étroite a vu le jour avec Helsana. Dans le cadre d'analyses internes, Helsana a compris que les chiropraticien*nes constituent un groupe de fournisseurs de prestations

qui, du point de vue de l'économicité, entraîne des coûts comparativement peu élevés, tout en bénéficiant d'une patientèle satisfaite et fidèle.

Pour cette raison, ChiroSuisse et Helsana ont convenu de continuer à analyser l'économicité des prestations fournies par les chiropraticien*nes en comparaison avec d'autres fournisseurs de prestations. Un premier projet a été initié dans le cadre d'une thèse de doctorat : une analyse rétrospective de données d'assurance. Celle-ci est réalisée en étroite coopération avec le département de recherches en chiropratique de la clinique universitaire de Balgrist et Helsana. D'autres projets seront réalisés. De plus, nous espérons mettre en place une coopération dans le même sens avec d'autres partenaires tarifaires.





Cérémonie de remise des prix lors de la réunion conjointe 2020 de la Swiss Pain Society et de la Swiss Headache Society : les deux prix ont été attribués à l'équipe de recherche du département de médecine chiropratique, Balgrist, Université de Zürich. Les deux lauréats, Michael Meier (photo de gauche, au centre) et Laura Sirucek (photo de droite, au centre) ont reçu les prix.

Photos: mäd

De nombreuses premières dans la recherche chiropratique

Dans le domaine de la recherche chiropratique, l'année 2020 restera dans les mémoires comme une année ayant connu beaucoup de premières malgré tout. La recherche scientifique n'a été affectée par aucune mesure liée au covid. Un fait réjouissant est que la communauté de recherche chiropratique de l'hôpital universitaire de Balgrist a pris de l'ampleur, aussi bien au niveau du personnel que de sa production.

Le Dr Rahim Lalji, venu du Canada, est le premier doctorant à temps complet du département de médecine chiropratique. En 2016, il a obtenu son diplôme de Doctor of Chiropractic au Canadian Memorial Chiropractic College (CMCC). À Balgrist, il a débuté la première étude de cohorte en chiropratique dont le but est d'établir un réseau de recherche clinique innovant, de grande qualité et basé sur la pratique des soins primaires musculo-squelettiques.

La Dre Lindsay Gorrell, une chiropraticienne formée en Australie, sera la première post-doctorante en chiropratique. Elle a obtenu son PhD à l'Université de Calgary.

La Dre Luana Nyirö a également atteint un jalon : elle est la première boursière suisse à intégrer le programme «Chiropractic Academy for Research Leadership» (CARL). CARL a vu le jour en 2017 dans le but de développer un réseau global de jeunes chercheurs et chercheuses en chiropratique qui seront encadrés par des universitaires expérimentés et la plus grande communauté universitaire.

Le travail inlassable des chercheurs, chercheuses et étudiant*es a permis de publier un grand nombre d'études. La plupart d'entre elles auront une influence directe sur la manière dont la chiropratique sera perçue par beaucoup de groupes d'intérêt.

La chiropratique dans le service d'orthopédie de la clinique bernoise du Sonnenhof

Depuis 2020, le service ambulatoire de la clinique orthopédique du Sonnenhof à Berne propose une consultation chiropratique.

Le nouveau département de médecine chiropratique permet d'élargir l'approche thérapeutique conservatrice des troubles musculo-squelettiques. Il s'agit là d'un projet interdisciplinaire qui offre une possibilité absolument unique de formation postgrade clinique aux futur*es chiropraticien*nes spécialistes. Le service d'orthopédie Sonnenhof, rattaché à la clinique privée du même nom, est certifiée A pour la formation postgrade de l'ensemble des spécialisations en orthopédie.

La nature abordable et décontractée des échanges humains et professionnels avec les collègues orthopédiques – que ce soit durant les consultations ou au bloc opératoire – est un jalon sur le parcours professionnel des futurs chiropraticien*nes spécialistes.

427
Nouveaux patients



2081
Suites de traitement



Analyse département chiropratique, Sonnenhof
01.01.–31.12.2020

Le nouveau département de chiropratique au CHUV

Le démarrage de la nouvelle policlinique pour médecine chiropratique au Centre Hospitalier Universitaire Vaudois (CHUV) à Lausanne est une réussite. Depuis février, des patient*es sont examinés et pris en charge par des chiropraticien*nes stagiaires de 6e année sous supervision. Malheureusement, la crise du COVID-19 a touché le nouveau centre peu après ses débuts, ce qui a ralenti son activité durant quelques semaines. À l'heure actuelle, le fonctionnement est revenu à la normale.

Avec l'appui de ChiroSuisse, c'est le travail d'un groupe de quatre chiropraticien*nes motivé*es qui a permis à ce projet de voir le jour. Un grand

392
Nouveaux patients



2077
Suites de traitement



Analyse département chiropratique CHUV
01.01.–31.12.2020

merci revient au Dr Philippe Roulet, à la Dre Emilie Léonard, à la Dre Matilde Mariotta et au Dr Taco Houweling, qui ont implémenté le programme de l'Université de Zurich. Cette possibilité permet aux étudiant*es francophones d'achever leurs études en Suisse romande.

Se présenter en tant qu'organisation

La présentation et la structure de l'organisation sont améliorées. L'accent est mis sur le service rendu aux membres et sur la communication.



Recherché*e : chiropraticienne/chiropraticien spécialiste ?

La page du market place sur chiro-suisse.ch permet aux membres de chercher des assistant*es et des chiropraticien*nes spécialistes, ou bien de céder des tables de soins, voire leur cabinet. Des contributeurs externes peuvent aussi placer des annonces à des conditions avantageuses. À l'heure actuelle, différents fournisseurs et membres l'utilisent.

Une visite en vaut la peine :
www.chirosuisse.ch
> marketplace



Communication interne

Le point «Se présenter en tant qu'organisation» de la stratégie est pris en compte, entre autres, par le service interne de communication qui vient d'être créé. Une première étape a permis d'élaborer un concept de communication que le conseil exécutif a adopté à la fin de l'été.

L'avantage des voies de communication courtes s'est fait ressentir dès la première phase de confinement : le tri des demandes des membres à la Taskforce COVID-19 de ChiroSuisse et la coordination des réponses n'auraient probablement pas été faisables sans la gestion interne. Il a été possible de créer rapidement de nouvelles pages au sujet du covid sur le site internet ChiroSuisse. De plus, la Taskforce a informé les membres dans les plus brefs délais des dernières évolutions à l'aide de mailings.

Sur le site internet, les membres trouvent à présent aussi d'autres informations spécialement préparées à leur intention. Les liens pour y accéder sont publiés dans la newsletter dont la présentation a été revisitée. La page du market place est également une nouveauté. (Voir info ci-dessus)

Un pool médias a été créé pour fournir des réponses professionnelles aux demandes des médias. Les membres germanophones du pool ont déjà bénéficié d'une formation médias.

En bonne posture pour affronter le futur

De nombreux chiropraticien*nes ont répondu à l'appel de la Journée du dos, l'évènement annuel durant lequel les chiropraticien*nes examinent gratuitement le dos des enfants et adolescents âgés de 6 à 18 ans. En effet, 55 cabinets chiropratiques à travers toute la Suisse ont participé à la Journée du dos 2020 le 7 novembre.

Le contenu des feuilles d'examen a été mis à jour par la Dre Mette Hobaek Siegenthaler, chiropraticienne spécialiste en pédiatrie, et la Dre Brigitte Wirth. Les doctresses ont pu présenter ces documents lors de la convention CE (virtuelle) en septembre.

Toute la communication et l'aspect visuel de l'évènement ont été repensés. La devise choisie pour la Journée du dos de cette année était : « En bonne posture pour affronter le futur ». Grâce à la préparation professionnelle du kit média, six articles ont été publiés dans divers journaux et newsletters. Radio Fribourg a également réalisé une interview de la Dre Mette Hobaek Siegenthaler.



Journée du dos 2020, Samedi 7 novembre 2020

**En bonne posture pour affronter le futur!
Avant qu'il ne soit trop tard :
contrôlez la posture de vos enfants.**

Gratuit

Les chiropraticiennes et chiropraticiens examinent gratuitement le dos des enfants et des adolescents (6-18 ans). Inscrivez votre enfant pour un examen gratuit du dos dans un cabinet chiropratique participant. Liste des cabinets : www.journeedudos.ch

Conditions de participation: L'examen comprend un contrôle chiropratique de base. L'enfant ou l'adolescent (6 à 18 ans) doit être accompagné d'un adulte légalement responsable de son éducation. Les adolescents de plus de 13 ans, en capacité de compréhension et discernement, sont légalement autorisés à venir seuls, sans accompagnement. Le chiropraticien fournit sur place un rapport oral de son examen, qui n'entraîne aucune obligation pour l'une ou l'autre partie. L'examen dure environ 20 minutes. Une inscription est nécessaire.



Service dédié aux membres

« Pouvez-vous me rédiger une attestation certifiant que j'ai bien rempli mon obligation de formation continue ? » – « Combien de fois peut-on facturer la position 6004 ? » Ce sont ces questions, entre autres, que les collaboratrices et collaborateurs de ChiroSuisse entendent souvent. Le contact étroit avec les membres est l'un des points forts de l'administration. En plus des renseignements téléphoniques, on y assure d'innombrables tâches : il faut inscrire les changements d'adresse dans la base de données, il faut saisir les autorisations d'exercer, enregistrer et compléter les numéros RCC.

Le service aux membres comprend aussi l'envoi de nombreuses informations aux nouveaux membres actifs ou la transmission de changements aux associations des caisses-maladie. Tous les ans, il faut établir les cartes de membre pour les nouveaux étudiant*es, assistant*es et membres actifs. Lors d'occasions particulières, les membres reçoivent une carte de vœux, des cartes de condoléances sont envoyées aux familles, et ceux et celles qui ouvrent leur cabinet se voient offrir un bouquet de fleurs.

En ce moment, ChiroSuisse compte 479 membres. Ce qui signifie pour l'administration de garder un œil sur différentes catégories de membres. Le statut des membres doit donc régulièrement être vérifié et adapté, surtout pour les étudiant*es et les assistant*es.

« Pouvez-vous m'indiquer mon numéro d'adhérent ? »

« Je n'arrive plus à me connecter sur le site de l'Académie. Pouvez-vous m'aider ? »



« La crise est un état productif. Il suffit de lui enlever son arrière-goût de catastrophe. »

Citation de Max Frisch

Taskforce COVID-19

La Taskforce COVID-19 a vu le jour au printemps 2020, quand les événements se sont précipités. Ses membres (Jean-Pierre Cordey, Serafin Lee-mann, Colombe de Labouchere, Karin Mantel, Martine Randoll Schmutz, Sabine Schläppi, Charlotte Schläpfer, Thomas Thurnherr) ont été nommés lors d'une réunion ad hoc. À peine instaurée, la Taskforce a été submergée par les appels et demandes des membres. Après d'innombrables réunions et heures de travail, elle a élaboré des plans de protection et des informations aux patient*es, épluché des ordonnances et les notes explicatives, envoyé des e-mails et trouvé des réponses aux questions, afin de faciliter au plus possible le travail de nos membres. La phase de démarrage a été mouvementée et laborieuse.

Plus la crise sanitaire perdurait, plus l'équipe était rodée et plus courts étaient les temps de réaction quand les événements prenaient une fois de plus une tournure imprévue.

Une époque comme celle que nous vivons actuellement permet de faire apparaître le fonctionnement de ChiroSuisse en tant que communauté. L'association a démontré sa résilience face aux crises. Les co-responsables de cette Taskforce voudraient profiter de l'occasion pour exprimer leur profonde gratitude à tous les partenaires et remercier tous les membres pour leur patience et leurs mots d'encouragement.

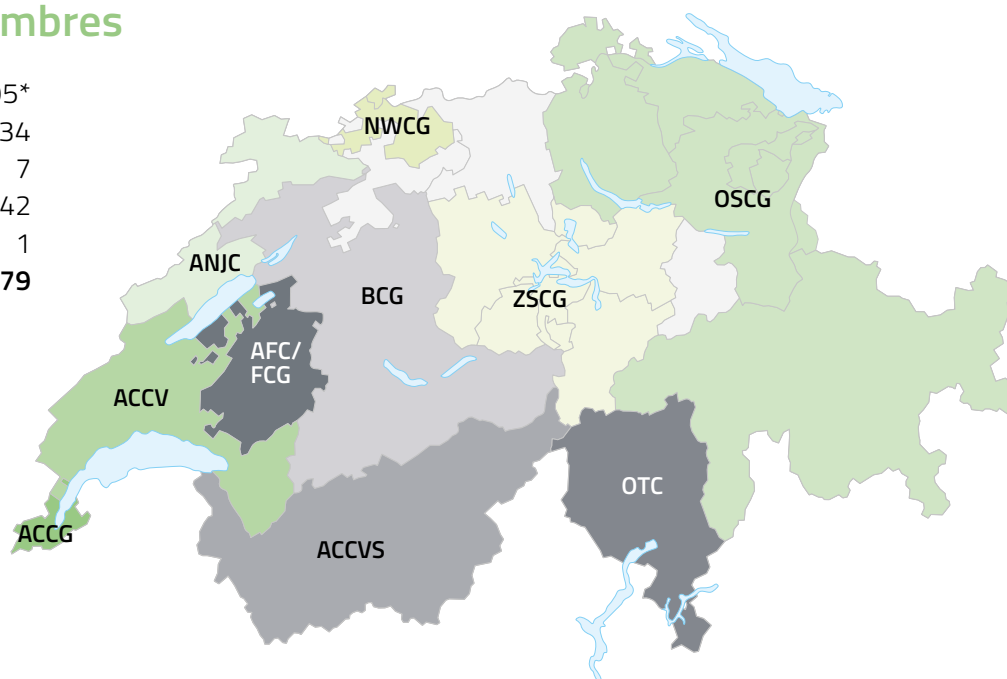
Organes et structure

Nombre de membres

Membres actifs	295*
Assistant*es	34
Membres d'honneur	7
Étudiant*es	142
Membres juridiques	1
Total	479

(en date du 31.12.2020)

* Tous les membres actifs ne sont pas membre d'un ou plusieurs groupes régionaux.



Groupes régionaux

Groupes régionaux	Président*e	Membres actifs *
Aargauer und Solothurner Chiropraktoren	Gruppe régional dissout	
Association des chiropraticiens du canton de Genève (ACCG)	Dre Colombe de Labouchere	18
Association des chiropraticiens du canton de Vaud (ACCV)	Dre Emilie Léonard	33
Association des chiropraticiens du canton du Valais (ACCVS)	Dr Alexandre Emery	15
Association Neuchâteloise et Jurasienne des Chiropraticiens (ANJC)	Dr Taco Houweling	23
Berner Chiropraktoren-Gesellschaft (BCG)	Dr Roland Schönenberger	45
Association Fribourgeoise des Chiropracticiens (AFC)	Dre Martine Randoll Schmutz	13
Nordwestschweizerische Chiropraktorengesellschaft (NWCG)	Dr Tobias Gissler	13
Ordine dei Chiropratici del Cantone Ticino (OTC)	Dr Giorgio Betge	15
Ostschweizer Chiropraktorengesellschaft (OSCG)	Dre Karin Mantel	83
Zentralschweizerische Chiropraktorengesellschaft (ZSCG)	Dr Elmar Auf der Maur	28



Conseil exécutif

Thomas Thurnherr

Président

Andrea Wild

Trésorière

Jean-Pierre Cordey

Vice-président,
relations interprofessionnelles

Curdin Caviezel

Formation et qualité

Colombe de Labouchere

RP / communication externe

Serafin Leemann

Recherche

Karin Mantel

Communication interne

Martine Randoll Schmutz

Communication interne

Mireille Schläppi

E-health, digitalisation

Melissa Hänseler (Assesseure)

Représentantes des étudiant*es

Siège

Sabine Schläppi

CEO/directrice exécutive

Anja Bögli

Assistance académie

Cornelia Brönnimann

Finances/fondations

Fritz Grossenbacher

Directeur académie

Karin Hauri

Assistance CEO

Charlotte Schläpfer

Communication

Commission de déontologie

Roland Schönenberger (Président)

Roy Bösiger (Vice-président)

Martin Merz

Philippe Roulet

Bertram Schmidt

Martyna Triacca

Commission tarifaire

Thomas Wicki (Président)

Elmar Auf der Maur

Raoul Schätzle

Finances

Bilan (en CHF)	31.12.2020	31.12.2019
Liquidités et titres	2'429'987.25	2'061'184.17
Créances en suspens	67'990.15	83'331.80
Impôt anticipé des débiteurs	8'101.61	9'209.83
Fondation Académie compte courant	591'370.84	709'528.59
Actifs transitoires	15'813.65	47'973.43
Actifs circulants	3'113'263.50	2'911'227.82
Participations IMMO Sulgenau AG	1'609'865.00	1'609'865.00
Prêt IMMO Sulgenau AG	-	100'000.00
Immobilisations corporelles meubles	9'145.00	2'586.85
Actifs immobilisés	1'619'010.00	1'712'451.85
TOTAL ACTIFS	4'732'273.50	4'623'679.67
Dettes à court terme	73'431.40	162'665.90
Dettes à court terme Immo Sulgenau AG	174'900.00	-
Emprunts de tiers	191'070.25	191'070.25
Passifs transitoires	462'640.78	443'233.28
TOTAL dettes à court terme	923'582.43	796'969.43
Obligations des membres	1'784'500.00	1'748'000.00
Total Dettes à long terme	1'784'500.00	1'748'000.00
TOTAL PASSIF	2'686'542.43	2'544'969.43
Fonds propres au 1 ^{er} janvier	2'078'710.24	2'490'615.46
Profit/perte	-32'979.17	-411'905.22
TOTAL FONDS PROPRES	2'045'731.07	2'078'710.24
TOTAL FONDS ÉTRANGERS ET FONDS PROPRES	4'732'273.50	4'623'679.67

Compte de pertes et profits (en CHF)

	2020	Budget 2020	2019
Recettes			
Total cotisations	1'024'117.63	991'000.00	987'882.38
Total prestations	268'648.17	367'400.00	342'986.82
Total ventes	2'545.50	2'000.00	3'981.65
Total recettes divers	202'488.01	176'000.00	322'314.10
TOTAL RECETTES	1'497'799.31	1'536'400.00	1'657'164.95
Dépenses			
Total dépenses pour les cours	-162'561.53	-350'500.00	-319'567.72
Total dépenses examens	-175'884.50	-173'000.00	-217'544.24
Total dépenses pour prestations de services	-338'446.03	-523'500.00	-537'111.96
BÉNÉFICE BRUT 1	1'159'353.28	1'012'900.00	1'120'052.99
Total salaires et indemnités	-450'198.35	-453'000.00	-393'228.75
Total assurances sociales	-56'617.40	-62'300.00	-42'856.30
Total autres charges liées au personnel	-27'926.85	-82'000.00	-93'051.02
Total charges salariales	-534'742.60	-597'300.00	-529'136.07
BÉNÉFICE BRUT 2	624'610.68	415'600.00	590'916.92
Total entretien et réparations	-124'959.35	-137'000.00	-115'308.20
Total assurances de choses, taxes ou redevances	-40'228.80	-74'600.00	-71'572.38
Total charges administratives	-64'513.66	-78'000.00	-100'957.51
Total charges financières	-88'365.76	-200'000.00	-198'679.57
Total produits financiers	-342'900.63	-309'000.00	-529'984.65
Total autres charges d'exploitation	-660'968.20	-798'600.00	-1'016'502.31
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT AMORTISSEMENTS	-36'357.52	-383'000.00	-425'585.39
Amortissements	-3'919.25	-	-
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS	-40'276.77	-383'000.00	-425'585.39
Total charges financières	-15'146.43	-25'000.00	-10'514.63
Total produits financiers	25'590.54	25'000.00	34'194.80
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-29'832.66	-383'000.00	-401'905.22
Total résultat extraordinaire	8'638.04	-	-
Total charges impôts	-11'784.55	-11'000.00	-10'000.00
RÉSULTAT ANNUEL	-32'979.17	-394'000.00	-411'905.22

Rapport de l'organe de révision

ORGANISATIONS UND TREUHAND AG
Rütistrasse 14 · 5401 Baden · Telefon 056 204 05 40
www.otag.ch · info@otag.ch · CHE-105.776.249 MWST



Report of the auditors
to the general assembly of the

Association of Swiss Chiropractors, Basel

By order of the executive board of your association, we have audited the accounting records and the financial statements (balance sheet and income statement) of the Association of Swiss Chiropractors, Basel, for the year **2020**, within the meaning of the articles 60 and following of the penal code and the articles of your association as well as by order of the executive board.

Our audit can be summarized as follows:

- The enclosed financial statements for the **2020**, consisting of the balance sheet as of **December 31, 2020** and the income statement for the period from **January 1, 2020 to December 31, 2020**, comply with the final balance account in the bookkeeping.
- The bookkeeping was properly done on the association's computer.
- The financial statements of **December 31, 2020**, are in accordance with the customary valuation provisions.
- The articles of your association do not regulate the appropriation of the available profit and loss.

The income statement for the period from **January 1, 2020 to December 31, 2020** closes with a loss of **CHF 32'979.17**.

The **Total Loss of 2020** consists of:

	CHF
Foundation SAC, Result directly	164'410.00
Loss Academy, booked in ASC	-192'603.89
Total Loss Academy	-28'193.89
Result ASC, before assumption of debt	-4'785.28
Total Loss	-32'979.17



Our recommendations to the general assembly are:

- To approve the financial statements presented.
- To approve the proposed appropriation of the available profit/loss as follows:

	CHF
Capital January 1, 2020	2'078'710.24
Loss	-32'979.17
Capital December 31, 2020	2'045'731.07

- The Academy loss of **CHF 28'193.89** shall be carried forward to the ASC account.
- The Foundation SAC closes with a profit of **CHF 164'410.00** (without Academy). This Amount shall be credited to the current account ASC.

We recommend that the general assembly gives formal approval to the executive board with thanks for the services rendered.

Baden, March 29, 2021

ORGANISATIONS UND TREUHAND AG

A digital signature of Christoph Suter, consisting of a blue ink-like scribble and a red Swiss cross icon in a square frame. Below the signature is the text "digital signiert".

Christoph Suter
Certified Accountant
Statutory auditor

Abréviations

CE	Continuing Education Convention, le congrès annuel de formation continue des chiropraticien*nes suisses
ECU	European Chiropractors' Union
IFEC	Institut Franco-Européen de Chiropraxie
CSSS-CN	Commissions de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil National
WFC	World Federation of Chiropractic

